

(λ)

( 1 )

[N° 4 — V]

V

# **BUDGET**

DU

## **MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**POUR L'EXERCICE 1905.**

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1905 s'élève à . . . . . fr. 3,587,033 »  
 Les crédits alloués pour 1904 montent à . . . . . 3,581,833 »  
 soit pour 1905 une augmentation de . . . . . fr. 5,200 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

*A. — Dépenses ordinaires.*

Exercice 1905 . . . . .	fr.	3,587,033	»
— 1904 . . . . .		3,432,633	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION.	fr.	154,400 »

*B. — Dépenses exceptionnelles.*

Exercice 1905 . . . . .	fr.	»
— 1904 . . . . .		149,200 »
		<hr/>
	DIMINUTION.	fr. 149,200 »
soit en plus pour l'exercice 1905 . . . . .	fr.	5,200 »

L'augmentation des dépenses ordinaires se justifie comme il suit :

**PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.**CHAPITRE 1<sup>er</sup>.

## ADMINISTRATION CENTRALE.

*ART. 2. — Personnel des bureaux; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours.*

Crédit demandé pour 1905 . . . . .	fr.	442,700	»
— alloué pour 1904. . . . .		438,300	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION.	fr.	4,400 »

Cette augmentation est destinée à allouer au personnel les augmentations normales de traitement.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE II.

## LÉGATIONS.

ART. 6. — *Traitements des agents diplomatiques, indemnités locales pour frais de représentation et de logement et indemnités à quelques agents non rétribués.*

Crédit demandé pour 1903 . . . . .	fr. 1,319,000 »
— alloué pour 1904 . . . . .	852,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr. 467,000 »

Cette augmentation représente :

A. — Des charges anciennes à concurrence d'une somme de . . . . . fr. 320,000 »

Savoir :

1<sup>o</sup> Le crédit de l'article 7 (ancien) : Traitements des conseillers et secrétaires, ci. . . . . fr. 212,000 »

2<sup>o</sup> La partie du crédit de l'article 8 (ancien) servant au paiement du traitement de l'agent et consul général au Caire, qui a rang d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, ci . . . . . 18,000 »

3<sup>o</sup> La partie du crédit de l'article 9 (ancien) affectée au paiement des indemnités de logement à quelques agents diplomatiques. . . . . 90,000 »

TOTAL ÉGAL. . . . . fr. 320,000 »

B. — Des charges nouvelles pour un montant de . . . . . 147,000 »

Savoir :

1<sup>o</sup> Indemnités à accorder à des agents diplomatiques non rétribués . . . . . fr. 14,000 »

2<sup>o</sup> Complément nécessaire pour parfaire, avec la somme de 18,000 francs ci-dessus, le traitement de 21,000 francs attribué au Ministre de Belgique au Caire . . . . . 3,000 »

3<sup>o</sup> Améliorations de position réclamées à diverses reprises au sein du Parlement en faveur de nos chefs de mission. . . . . 130,000 »

TOTAL ÉGAL. . . . . fr. 147,000 »

AUGMENTATION TOTALE . . . . . fr. 467,000 »

Les transferts proposés ont pour but de réunir en un seul crédit toutes

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

les dépenses de personnel relatives à nos légations. Outre que cette fusion est rationnelle, elle présente l'avantage de permettre la simplification de l'ordonnancement des dites dépenses.

Le libellé de l'article a été modifié en conséquence.

ART. 7 (ancien). — *Traitements des conseillers et secrétaires.*

Crédit demandé pour 1903. . . . .	fr.	»
— alloué pour 1904 . . . . .		212,000 »
		<hr/>
DIMINUTION. . . . .	fr.	212,000 »

Ce crédit est reporté à l'article 6. (Voir note explicative ci-dessus.)

## CHAPITRE III.

## CONSULATS.

ART. 7 (8 ancien). — *Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi.*

Crédit demandé pour 1903. . . . .	fr.	932,900 »
— alloué pour 1904. . . . .		950,900 »
		<hr/>
DIMINUTION. . . . .	fr.	18,000 »

(Voir la note explicative à l'article 6.)

## CHAPITRE IV.

## FRAIS DE VOYAGE.

ART. 8 (9 ancien). — *Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses.*

Crédit demandé pour 1903. . . . .	fr.	110,000 »
— alloué pour 1904. . . . .		200,000 »
		<hr/>
DIMINUTION. . . . .	fr.	90,000 »

(Voir la note explicative à l'article 6.)

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE V.

## DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS

ART. 12 (13 ancien). — *Frais de chancellerie; allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national.*

Crédit demandé pour 1903. . . . .	fr.	56,000	»
— alloué pour 1904. . . . .		53,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	3,000	»

L'expérience a démontré la nécessité d'augmenter l'indemnité pour frais de chancellerie dont jouissent nos légations dans quelques capitales d'Europe.

Cette augmentation est justifiée par l'accroissement considérable des affaires que les légations à Paris, Berlin et La Haye ont à traiter.

(6)

## PROJET DE LOI.

## WETSONTWERP.

**LÉOPOLD II,**

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres des Affaires Étrangères et des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

## ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1905 est fixé à la somme de trois millions cinq cent quatre-vingt-sept mille trente-trois francs (fr. 3,587,035), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Ostende, le 8 octobre 1904.

**LEOPOLD II,**

KONING DER BELGEN.

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voorstel van Onze Ministers van Buitenlandsche Zaken en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden:

## EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Buitenlandsche Zaken voor het dienstjaar 1905 is vastgesteld op de som van drie miljoen vijf honderd zeven en tachtig duizend drie en dertig frank (fr. 3,587,035), overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Oostende, den 8<sup>e</sup> October 1904.**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Affaires Étrangères,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Buitenlandsche Zaken,*

P. DE FAVEREAU.

*Le Ministre des Finances  
et des Travaux publics,**De Minister van Financiën  
en Openbare Werken,*C<sup>o</sup> DE SMET DE NAEYER.





## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article			TOTAL par chapitre.
		Traitement.	Frais de représentation et de logement.	TOTAL	
	j) Grèce . . . . .	21,000 »	11,000 »	32,000 »	1,519,000 »
	k) Italie . . . . .	21,000 »	25,000 »	46,000 »	
	l) Japon . . . . .	21,000 »	20,000 »	41,000 »	
	m) Grand-Duché de Luxembourg . . . . .	21,000 »	4,000 »	25,000 »	
	n) Maroc . . . . .	16,000 »	12,000 »	28,000 »	
	o) Mexique . . . . .	16,000 »	20,000 »	36,000 »	
	p) Pays-Bas . . . . .	21,000 »	25,000 »	46,000 »	
	q) Perse . . . . .	16,000 »	20,000 »	36,000 »	
	r) Portugal . . . . .	21,000 »	12,000 »	33,000 »	
	s) Roumanie . . . . .	21,000 »	13,000 »	34,000 »	
	t) Russie . . . . .	21,000 »	50,000 »	71,000 »	
	u) Saint-Siège . . . . .	21,000 »	19,000 »	40,000 »	
	v) Serbie . . . . .	21,000 »	11,000 »	32,000 »	
	w) Suisse . . . . .	21,000 »	6,000 »	27,000 »	
	x) Turquie . . . . .	21,000 »	20,000 »	41,000 »	
	Traitement d'un envoyé extraordinaire occupant le poste d'agent et consul général au Caire . . . . .	21,000 »	»	21,000 »	
	Traitements des conseillers et secrétaires . . . . .	212,000 »	»	212,000 »	
	Augmentations éventuelles aux agents promus dans l'année et indemnités à quelques agents non rétribués . . . . .	14,000 »	»	14,000 »	
		726,000 »	593,000 »	1,319,000 »	
<b>CHAPITRE III.</b>					
CONSULATS.					
7	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi . . . . .			932,900 »	932,900 »
<b>CHAPITRE IV.</b>					
FRAIS DE VOYAGE.					
8	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses . . . . .			110,000 »	110,000 »

## BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.			BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	Jaarwedde.	Kosten van vertegenwoor- diging en huisvesting.	TOTAAL.		
j) Griekenland . . . . .	21,000	11,000	32,000	1,519,000	1,519,000
k) Italië . . . . .	21,000	25,000	46,000		
l) Japan . . . . .	21,000	20,000	41,000		
m) Groothertogdom Luxemburg . . . . .	21,000	4,000	25,000		
n) Marokko . . . . .	16,000	12,000	28,000		
o) Mexico . . . . .	16,000	20,000	36,000		
p) Nederland . . . . .	21,000	25,000	46,000		
q) Perzië . . . . .	16,000	20,000	36,000		
r) Portugal . . . . .	21,000	12,000	33,000		
s) Rumenië . . . . .	21,000	15,000	36,000		
t) Rusland . . . . .	21,000	50,000	71,000		
u) Heilige-Stoel . . . . .	21,000	10,000	31,000		
v) Servië . . . . .	21,000	11,000	32,000		
w) Zwitserland . . . . .	21,000	6,000	27,000		
x) Turkije . . . . .	21,000	20,000	41,000		
Jaarwedde van een buitengewoon gezant, die den post van agent en consul gene- raal te Cairo bekleedt . . . . .	21,000	"	21,000		
Jaarwedden der gezantschapsraadsheeren en secretarissen . . . . .	212,000	"	212,000		
Voorkomende opslag aan in het jaar te bevorderen ambtenaren en toelagen aan sommige onbezoldigde ambtenaren . . . . .	14,000	"	14,000		
	726,000	593,000	1,319,000		
<b>HOOFDSTUK III.</b>					
CONSULATEN.					
7	Jaarwedden der consulaire ambtenaren en vergoedingen aan enkele onbezoldigde agenten, met de bevoegdheid, voor de Regeering, om de ongebruikt gebleven sommen tot een beliep van 50,000 frank aan de consulaire rondreizen te besteden . . . . .			932,000	932,000
<b>HOOFDSTUK IV.</b>					
REISKOSTEN.					
8	Reiskosten voor agenten van den buitendienst en van het Hoofdtbeheer, kosten van koeriers, rijdende boden, verschillende reizen . . . . .			110,000	110,000

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE V.</b>			
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
9	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris . . . . .	16,000 •	411,400 •
10	Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences . . . . .	126,200 •	
11	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels . . . . .	135,000 •	
12	Frais de chancellerie; allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national . . . . .	56,000 •	
13	Garde militaire de la légation belge à Pékin . . . . .	78,200 •	
<b>CHAPITRE VI.</b>			
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
14	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	65,000 •	69,700 •
15	Quote-part de la Belgique, pour la dernière des années écoulées, dans les frais du Bureau international de la Cour permanente d'arbitrage . . . . .	4,000 •	
16	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves. . . . .	700 •	
<b>CHAPITRE VII.</b>			
COMMERCE. — ÉMIGRATION.			
17	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie . . . . .	107,000 •	173,333 •
18	Musée commercial: échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque . . . . .	20,000 •	
19	Service de l'émigration . . . . .	26,000 •	
20	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers . . . . .	6,833 •	
21	Quote-part de la Belgique dans les frais du Bureau permanent et de la Commission internationale des sucres . . . . .	3,500 •	
22	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international. . . . .	10,000 •	

## BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK V.</b>			
VERSCHILLENDE UITGAVEN BETREFFENDE DE GEZANTSchAPPEN EN CONSULATEN			
9	Jaarwedde van eenen kanselier en van eenen klerk der kanselarij, te Parijs . . . . .	16,000 "	
10	Jaarwedde van drogmans, kosten voor geleerden en tolken, jaarwedden en toelagen aan verscheidene beambten in verschillende verblijfplaatsen . . . . .	126,200 "	
11	Kosten van briefwisseling van het Hoofdbeheer met de agentschappen, alsmede van briefwisseling onder deze; oorloopige hulp aan behoeftige Belgen; aankoop en onderhoud van vlaggen, wapenborden, zegels, stempels; aankoop, afschrift en vertaling van stukken; buitengewone en toevallige kosten . . . . .	135,000 "	411,400 "
12	Kanselarijcosten; buitengewone en tijdelijke verleeningen aan agenten van den buitenlandschen dienst in vergoeding van uitzonderlijk op hen genomen lasten in 't belang van den nationalen koophandel . . . . .	56,000 "	
13	Militaire wacht van het Belgisch gezantschap, te Peking. . . . .	78,200 "	
<b>HOOFDSTUK VI.</b>			
BUITENGEWONE ZENDINGEN, WACHTGELDEN EN ONVOORZIENE UITGAVEN			
14	Buitengewone zendingen, wachtgelden en onvoorziene uitgaven niet afzonderlijk vermeld op de Begrooting. . . . .	65,000 "	
15	Aandeel van België voor het laatste der verlopen jaren, in de kosten van het internationaal Bureau van het Bestendig Hof van arbitrage . . . . .	4,000 "	69,700 "
16	Aandeel van België, voor het tweede vóórlaatste der verlopen jaren, in de kosten van het bijzonder Bureau voor de uitwisseling van bescheiden en inlichtingen over den slavenhandel . . . . .	700 "	
<b>HOOFDSTUK VII.</b>			
KOOPHANDEL. — LANDVERHUIZING.			
17	Verschiedene kosten en aanmoedigingen voor den koophandel; aankoop van bescheiden over koophandel; uitgave van de <i>Consulaire Verzameling</i> en van andere werken, waarbij de koophandel en de nijverheid belang hebben . . . . .	107,000 "	
18	Handels-Museum: stalen; meubelen en materieel; tijdschriften; boekery . . . . .	20,000 "	
19	Dienst der landverhuizing . . . . .	26,000 "	
20	Aandeel van België in de kosten der Internationale Vereeniging voor de uitgave der toltarieven . . . . .	6,853 "	175,353 "
21	Aandeel van België in de kosten van het bestendig Bureau en van de Internationale Commissie voor de suiker . . . . .	3,500 "	
22	Jaarwedde van eenen Belgischen ambtenaar bij het Internationaal Koloniaal Instituut . . . . .	10,000 "	

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉS.			
23	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. ( <i>Crédit non limitatif</i> ). . .	2,000 »	} 6,000
24	Secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse. . . . .	3,000 »	
25	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent. . . . .	1,000 »	
<b>TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. . . . fr.</b>			<b>3,587,033 »</b>

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 8 octobre 1904.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Affaires Étrangères,*

P. DE FAVEREAU.

*Le Ministre des Finances et des Travaux publics,*

G<sup>te</sup> DE SMET DE NAEYER.

## BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG)

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK VIII.</b>			
PENSIOENEN, HULPGELDEN EN ACHTERSTALLIGE SCHULDVORDERINGEN.			
23	Eerste termijn van de des voorkomend te verleenen pensioenen. ( <i>Onbepaald krediet.</i> )	2,000 *	
24	Hulpgelden aan ambtenaren, beambten of onbenoemde agenten, aan hunne wewuven of kinderen, die geen recht op een pensioen, maar uit hoofde van hunnen behoeftigen toestand, aanspraak hebben op het bekomen van een hulpgeld . . . . .	3,000 "	6,000 "
25	Achterstallige schuldvorderingen der vorige jaren die niet konden vereffend worden op de Begrooting van het jaar, waarop zij betrekking hebben . . . . .	1,000 *	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BUITENLANDSCHE ZAKEN. . fr.			3,587,033 *

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit  
van 8<sup>de</sup> October 1904.

**LÉOPOLD.**

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Buitenlandsche Zaken,*

P. DE FAVEREAU.

*De Minister van Financiën en Openbare Werken,*

C<sup>te</sup> DE SMET DE NAEYER.

(16)

## **DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

## **BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**pour l'exercice 1905.**

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																													
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>																																																																															
<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>																																																																															
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>																																																																															
1	.	Traitement du Ministre. . . . .																																																																													
<i>Personnel des bureaux; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours :</i>																																																																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 70%;"></th> <th style="width: 10%; text-align: center;">Nombre d'agents du même grade.</th> <th style="width: 20%; text-align: center;">MONTANT de la DÉPENSE</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">GRADE.</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> </table>						Nombre d'agents du même grade.	MONTANT de la DÉPENSE	GRADE.																																																																							
	Nombre d'agents du même grade.	MONTANT de la DÉPENSE																																																																													
GRADE.																																																																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td style="width: 70%;">Secrétaire général . . . . .</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">12,000 »</td> </tr> <tr> <td>Directeur général et directeur . . . . .</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: right;">68,400 »</td> </tr> <tr> <td>Chef du cabinet . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">10,000 »</td> </tr> <tr> <td>Chef de division . . . . .</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: right;">55,550 »</td> </tr> <tr> <td>Bibliothécaire . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">7,600 »</td> </tr> <tr> <td>Chef de bureau . . . . .</td> <td style="text-align: center;">12</td> <td style="text-align: right;">58,200 »</td> </tr> <tr> <td>Commis de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">11</td> <td style="text-align: right;">47,240 »</td> </tr> <tr> <td>Expert en tissus . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">3,600 »</td> </tr> <tr> <td>Commis de 2<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">0</td> <td style="text-align: right;">28,780 »</td> </tr> <tr> <td>Commis étalagiste . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,925 »</td> </tr> <tr> <td>Commis de 3<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">12</td> <td style="text-align: right;">29,500 »</td> </tr> <tr> <td>Expéditionnaire . . . . .</td> <td style="text-align: center;">18</td> <td style="text-align: right;">40,350 »</td> </tr> <tr> <td>Huissier de cabinet . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,400 »</td> </tr> <tr> <td>Huissier de salle . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,640 »</td> </tr> <tr> <td>Messenger . . . . .</td> <td style="text-align: center;">18</td> <td style="text-align: right;">56,450 »</td> </tr> <tr> <td>Messenger-lampiste . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,000 »</td> </tr> <tr> <td>Garde du mobilier . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,000 »</td> </tr> <tr> <td>Feutier . . . . .</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: right;">4,800 »</td> </tr> <tr> <td>Nettoyeuse . . . . .</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: right;">7,200 »</td> </tr> <tr> <td>Concierge . . . . .</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: right;">2,400 »</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel . . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,400 »</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Salaires des gens de peine temporaires . . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,200 »</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Indemnités pour travaux extraordinaires et secours . . . . .</td> <td style="text-align: right;">10,000 »</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Fonds destiné aux nécessités imprévues . . . . .</td> <td style="text-align: right;">6,065 »</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;"><b>TOTAL . . fr.</b></td> <td style="text-align: right;"><b>442,700 »</b></td> </tr> </tbody> </table>					Secrétaire général . . . . .	1	12,000 »	Directeur général et directeur . . . . .	6	68,400 »	Chef du cabinet . . . . .	1	10,000 »	Chef de division . . . . .	8	55,550 »	Bibliothécaire . . . . .	1	7,600 »	Chef de bureau . . . . .	12	58,200 »	Commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	11	47,240 »	Expert en tissus . . . . .	1	3,600 »	Commis de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	0	28,780 »	Commis étalagiste . . . . .	1	2,925 »	Commis de 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	12	29,500 »	Expéditionnaire . . . . .	18	40,350 »	Huissier de cabinet . . . . .	1	2,400 »	Huissier de salle . . . . .	1	2,640 »	Messenger . . . . .	18	56,450 »	Messenger-lampiste . . . . .	1	2,000 »	Garde du mobilier . . . . .	1	2,000 »	Feutier . . . . .	4	4,800 »	Nettoyeuse . . . . .	8	7,200 »	Concierge . . . . .	3	2,400 »	Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel . . . . .		1,400 »	Salaires des gens de peine temporaires . . . . .		1,200 »	Indemnités pour travaux extraordinaires et secours . . . . .		10,000 »	Fonds destiné aux nécessités imprévues . . . . .		6,065 »	<b>TOTAL . . fr.</b>		<b>442,700 »</b>
Secrétaire général . . . . .	1	12,000 »																																																																													
Directeur général et directeur . . . . .	6	68,400 »																																																																													
Chef du cabinet . . . . .	1	10,000 »																																																																													
Chef de division . . . . .	8	55,550 »																																																																													
Bibliothécaire . . . . .	1	7,600 »																																																																													
Chef de bureau . . . . .	12	58,200 »																																																																													
Commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	11	47,240 »																																																																													
Expert en tissus . . . . .	1	3,600 »																																																																													
Commis de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	0	28,780 »																																																																													
Commis étalagiste . . . . .	1	2,925 »																																																																													
Commis de 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	12	29,500 »																																																																													
Expéditionnaire . . . . .	18	40,350 »																																																																													
Huissier de cabinet . . . . .	1	2,400 »																																																																													
Huissier de salle . . . . .	1	2,640 »																																																																													
Messenger . . . . .	18	56,450 »																																																																													
Messenger-lampiste . . . . .	1	2,000 »																																																																													
Garde du mobilier . . . . .	1	2,000 »																																																																													
Feutier . . . . .	4	4,800 »																																																																													
Nettoyeuse . . . . .	8	7,200 »																																																																													
Concierge . . . . .	3	2,400 »																																																																													
Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel . . . . .		1,400 »																																																																													
Salaires des gens de peine temporaires . . . . .		1,200 »																																																																													
Indemnités pour travaux extraordinaires et secours . . . . .		10,000 »																																																																													
Fonds destiné aux nécessités imprévues . . . . .		6,065 »																																																																													
<b>TOTAL . . fr.</b>		<b>442,700 »</b>																																																																													
<i>Matériel :</i>																																																																															
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat d'imprimés, de manuscrits et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance avec l'intérieur, abonnements aux journaux et écrits périodiques, menus frais . . . . . fr. 24,400 »																																																																													
	b.	Éclairage et chauffage . . . . . 20,100 »																																																																													
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. . . . . 13,500 »																																																																													
4	»	Fonds secrets. . . . .																																																																													
5	»	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold . . . . .																																																																													
<b>TOTAL DU CHAPITRE 1<sup>er</sup>. . . fr.</b>																																																																															

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
442,700 »	438,300 »	4,400 »	»	435,180 »	424,858 72	
58,000 »	58,000 »	»	»	72,928 »	68,285 72	
13,000 »	13,000 »	»	»	13,000 »	15,000 »	
50,000 »	50,000 »	»	»	30,000 »	20,000 »	
564,700 »	560,300 »	4,400 »	»	570,108 »	546,858 72	
AUGMENTATION. . . fr.		4,400 »				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
<b>CHAPITRE II.</b>					
<b>LÉGATIONS.</b>					
<i>Traitements des agents diplomatiques, indemnités locales pour frais de représentation et de logement et indemnités à quelques agents non rétribués.</i>					
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Traitement</th> <th>Frais de représen- tation et de logement.</th> </tr> </thead> </table>	Traitement	Frais de représen- tation et de logement.
Traitement	Frais de représen- tation et de logement.				
a.	ALLEMAGNE . . . . .	1 Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	21,000 » 50,000 »		
b.	AUTRICHE-HONGRIE. . . . .	1 — — — — —	21,000 » 50,000 »		
c.	BRÉSIL . . . . .	1 Ministre résident . . . . .	16,000 » 20,000 »		
d.	CHINE . . . . .	1 — — — — —	16,000 » 30,000 »		
e.	DANEMARK, SUÈDE ET NORVÈGE. . . . .	1 Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	21,000 » 42,000 »		
f.	ESPAGNE. . . . .	1 — — — — —	21,000 » 18,000 »		
g.	ÉTATS-UNIS. . . . .	1 — — — — —	21,000 » 45,000 »		
h.	FRANCE . . . . .	1 — — — — —	21,000 » 50,000 »		
i.	GRANDE-BRETAGNE. . . . .	1 — — — — —	21,000 » 80,000 »		
j.	GRÈCE . . . . .	1 — — — — —	21,000 » 11,000 »		
k.	ITALIE . . . . .	1 — — — — —	21,000 » 25,000 »		
l.	JAPON . . . . .	1 — — — — —	21,000 » 20,000 »		
m.	GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. . . . .	1 — — — — —	21,000 » 4,000 »		
n.	MAROC . . . . .	1 Ministre résident . . . . .	16,000 » 12,000 »		
o.	MEXIQUE . . . . .	1 — — — — —	16,000 » 20,000 »		
p.	PAYS-BAS . . . . .	1 Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	21,000 » 25,000 »		
q.	PERSE . . . . .	1 Ministre résident . . . . .	16,000 » 20,000 »		
r.	PORTUGAL . . . . .	1 Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	21,000 » 42,000 »		
s.	ROUMANIE . . . . .	1 — — — — —	21,000 » 15,000 »		
t.	RUSSIE . . . . .	1 — — — — —	21,000 » 50,000 »		
u.	SAINT-SIÈGE . . . . .	1 — — — — —	21,000 » 19,000 »		
v.	SERBIE . . . . .	1 — — — — —	21,000 » 11,000 »		
w.	SUISSE . . . . .	1 — — — — —	21,000 » 6,000 »		
x.	TURQUIE. . . . .	1 — — — — —	21,000 » 20,000 »		
y.	Traitement d'un Envoyé extraord occupant un poste consulaire au Caire.		21,000 » »		
z.	Traitements des conseillers et secrétaires . . . . .		» » »		
a'.	Augmentations éventuelles aux agents promus dans l'année et indemnités à quelques agents non rétribués . . . . .		» » »		
TOTAL DU CHAPITRE II. . . . .			. fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
71,000	58,000	13,000	»	58,000	58,000	»
71,000	58,000	13,000	»	58,000	58,000	»
56,000	50,000	6,000	»	50,000	50,000	»
46,000	50,000	»	4,000	50,000	50,000	»
55,000	25,000	8,000	»	25,000	25,000	»
39,000	30,000	9,000	»	30,000	30,000	»
66,000	38,000	28,000	»	38,000	38,000	»
71,000	58,000	13,000	»	58,000	58,000	»
71,000	58,000	13,000	»	58,000	58,000	»
52,000	25,000	7,000	»	25,000	25,000	»
46,000	38,000	8,000	»	38,000	38,000	»
41,000	58,000	3,000	»	58,000	58,000	»
25,000	15,000	10,000	»	15,000	15,000	»
28,000	25,000	3,000	»	25,000	»	»
56,000	30,000	6,000	»	30,000	30,000	»
46,000	58,000	8,000	»	58,000	38,000	»
36,000	30,000	6,000	»	30,000	30,000	»
33,000	25,000	8,000	»	25,000	25,000	»
54,000	25,000	9,000	»	25,000	25,000	»
71,000	58,000	13,000	»	58,000	58,000	»
40,000	30,000	10,000	»	30,000	30,000	»
52,000	25,000	7,000	»	25,000	25,000	»
27,000	15,000	12,000	»	15,000	15,000	»
41,000	50,000	11,000	»	50,000	30,000	»
21,000	»	21,000	»	»	»	»
212,000	212,000	»	»	212,000	212,000	»
14,000	»	14,000	»	»	»	»
1,319,000	1,064,000	259,000	4,000	1,064,000	1,030,000	»
AUGMENTATION . . fr.		255,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE III.</b>		
CONSULATS.		
7	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.
<b>CHAPITRE IV.</b>		
FRAIS DE VOYAGE.		
8	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.
<b>CHAPITRE V.</b>		
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
9	»	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris . . . . .
10	»	Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences . . . . .
11	»	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels . . . . .
12	»	Frais de chancellerie; allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national . . . . .
<i>Garde militaire de la légation belge à Pékin :</i>		
13	a.	Traitement et solde . . . . . fr. 57,925 »
	b.	Entretien et subsistance . . . . . 55,600 »
	c.	Entretien de l'habillement, de l'équipement et frais d'administration . . . . . 5,000 »
	d.	Frais de maladie, d'entretien du casernement, du couchage, etc. . . . . 5,675 »
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VI.</b>		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
14	»	Missions extraordinaires; frais relatifs aux traités et conventions; traitements d'inactivité; frais de dernière maladie et d'inhumation; indemnités à des agents autres que ceux de l'Administration centrale, pour travaux extraordinaires ou situation malheureuse résultant de circonstances indépendantes de leur volonté; dépenses imprévues non libellées au Budget. . . . .
15	»	Quote-part de la Belgique, pour la dernière des années écoulées, dans les frais du Bureau international de la Cour permanente d'arbitrage. . . . .
16	»	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
952,900	950,900	»	18,000	950,900	945,876 44	a) Bangkok . . . . . 26,000 Suppl 3,000 Buenos Ayres . . . . . 25,000 » 8,000 Caracas . . . . . 25,000 » 3,000 Santiago . . . . . 25,000 » 3,000 Guatemala . . . . . 22,000 » 3,000 La Havane . . . . . 22,000 » 3,000 Lima . . . . . 20,000 » 3,000 Shanghai . . . . . 25,000 » La Paz . . . . . 24,000 » Philadelphie . . . . . 24,000 » Seoul . . . . . 22,000 » Sophia . . . . . 22,000 » Tunis . . . . . 22,000 » Liverpool . . . . . 21,000 » Smyrne . . . . . 21,000 » Capetown . . . . . 20,000 » Melbourne . . . . . 20,000 » Moscou . . . . . 20,000 » Johannesburg . . . . . 20,000 » Yokohama . . . . . 20,000 » Cologne . . . . . 19,000 » Le Caire . . . . . » (1) » Balavia . . . . . 18,000 » Bombay . . . . . 18,000 » Calcutta . . . . . 18,000 » Ekaterinoslaw . . . . . 18,000 » Hankow . . . . . 18,000 » Hongkong . . . . . 18,000 » Manille . . . . . 18,000 » Ottawa . . . . . 18,000 » St <sup>e</sup> Croix de Tenerife 18,000 » Tientsin . . . . . 18,000 » San Francisco . . . . . 16,000 » Rotterdam . . . . . 10,000 » Traitements des } 214,000 » vice-consuls . . . . . } Explorations . . . . . 25,000 » Disponible . . . . . 5,000 » Fr. 909,900 Fr. 23,000 Fr. 932,900
952,900	950,900	»	18,000	950,900	945,876 44	
DIMINUTION . . fr.		18,000				
110,000	200,000	»	90,000	260,000	199,408 73	
110,000	200,000	»	90,000	260,000	199,408 73	
DIMINUTION . fr.		90,000				
16,000	16,000	»	»	16,000	14,000	
126,200	126,200	»	»	126,200	118,443 85	
135,000	153,000	»	»	215,000	220,443 95	(1) L'agent et consul general au Caire, qui a rang d'Envoye extraordinaire et Ministre plenipotentiaire, est retribue sur l'article 6 du Budget
56,000	53,000	5,000	»	53,000	44,000	b) EMPLOIS ADMINISTRATIFS
78,200	78,200	»	»	»	»	Belgrade. — 1 drogman . . . . . 4,200 Constantinople. — 1 1 <sup>er</sup> drogman . . . . . 12,000 — — 2 <sup>me</sup> id . . . . . 8,000 — — 1 com. de chanc. . . . . 2,400 Pekin — 1 1 <sup>er</sup> interprete . . . . . 6,000 — — 1 eleve interp . . . . . 6,000 Tanger — 1 drogman . . . . . 6,000 — — 1 chancelier . . . . . 1,200 Teheran — 1 drogman . . . . . 6,000 Tokio. — 1 lettre-interp . . . . . 6,000 Ekaterinoslaw. — 1 eleve-interp. . . . . 6,000 Smyrne. — 1 drogman . . . . . 6,000 Sophia — 1 drogman . . . . . 3,200
411,400	408,400	3,000	»	410,200	596,889 78	
AUGMENTATION. . fr.		3,000				
65,000	65,000	»	»	77,250	79,252 35	EMPLOIS SUBALTERNES.
4,000	4,000	»	»	»	»	Constantinople — 2 khavass . . . . . 2,600 — — 1 garçon bureau . . . . . 1,800 — — 1 concierge . . . . . 1,650 — — 1 capou oglan . . . . . 360 Le Caire — 2 khavass . . . . . 2,000 Tanger — 1 khavass . . . . . 1,450 Teheran — 4 ghoulams . . . . . 7,000 (garde militaire) Bangkok — 1 gardien (mât de pavillon) . . . . . 550 Smyrne — 1 khavass . . . . . 1,000 Sophia — 1 id. . . . . 1,200 Tunis — 1 id. . . . . 800 Alexandrie — 1 id. . . . . 1,000 Alep — 1 id. . . . . 600 Andrinople — 1 id. . . . . 500 Beyrouth — 1 id. . . . . 1,000 Brousse — 1 id. . . . . 600
700	700	»	»	700	562 10	
69,700	69,700	»	»	77,950	79,614 45	A REPORTER. . . fr. 97,110

( Pour suite des notes à la page 25. )

## BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE VII.</b>		
<b>COMMERCE. — ÉMIGRATION.</b>		
17	>	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie . . . . .
18	>	Musée commercial : échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque . . . . .
19	>	Service de l'émigration . . . . .
20	>	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers . . . . .
21	>	Quote-part de la Belgique dans les frais du Bureau permanent et de la Commission internationale des sucres. . . . .
22	>	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VIII.</b>		
<b>PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.</b>		
23	>	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. ( <i>Crédit non limitatif</i> ). . . . .
24	>	Secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse . . . . .
25	>	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE IX.</b>		
<b>SERVICES DIVERS.</b>		
	>	Appropriation et ameublement de l'hôtel de la légation de Belgique à Constantinople ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
	>	Hôtel de la légation à Tokio. Travaux de construction et d'appropriation, ameublement ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
	>	Hôtel du consulat général à Séoul. Travaux de construction ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.



## BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h2>Récapitulation.</h2>	
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>	
I.	Administration centrale . . . . .
II.	Légations . . . . .
III.	Consulats . . . . .
IV.	Frais de voyage . . . . .
V.	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats. . . . .
VI.	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues . . . . .
VII.	Commerce. — Émigration . . . . .
VIII.	Pensions, secours et créances arriérées . . . . .
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>	
»	Services divers ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
<b>TOTAUX. . . . . fr.</b>	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFERENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
564,700 »	560,300 »	4,400 »	»	570,105 »	546,838 72	
1,519,000 »	1,064,000 »	255,000 »	»	1,064,000 »	1,039,000 »	
952,900 »	950,900 »	»	18,000 »	950,900 »	945,876 44	
110,000 »	200,000 »	»	90,000 »	260,000 »	199,408 73	
411,400 »	408,400 »	3,000 »	»	410,200 »	396,889 78	
69,700 »	69,700 »	»	»	77,950 »	79,614 45	
173,333 »	173,333 »	»	»	173,335 »	164,340 41	
6,000 »	6,000 »	»	»	6,000 »	5,501 50	
»	149,200 »	»	149,200 »	420,751 49	»	
3,587,033 »	3,581,833 »	262,400 »	257,200 »	3,933,239 49	3,577,270 03	
AUGMENTATION . . . fr.		5,200 »				